

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20260303_P_044
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture – Patrimoine

**Objet : Signature d'une convention avec ALLIADE HABITAT
pour définir les conditions dans lesquelles sera organisé le passage des visiteurs sur
l'escalier du site remarquable « l'Usine Idéale » situé à Pont Salomon.**

Le Président,

N° 20260303_P_044

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**ALLIADE HABITAT
Groupe Action Logement
173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON**

Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Propriétaire, Alliad Habitat, autorise, à titre gracieux, la Communauté de Communes Loire Semène à organiser le passage des visiteurs sur l'escalier du site remarquable « l'Usine Idéale » situé au 64 impasse du Vieux Moulin sur la commune de Pont Salomon (parcelles n° 174 et 64).

Date : Durée indéterminée à compter du 03/03/2026

Lieu : L'escalier situé au 64 impasse du Vieux Moulin sur la commune de Pont Salomon (parcelles n° 174 et 64).

Public : Tout public

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : A titre gracieux

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 03 mars 2026,

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20260303-20260303_P_044-AU
Reçu le 26/05/2026

